Comptabilité AGROPLUS





Manuel de l'e-Banking



Table des matières:

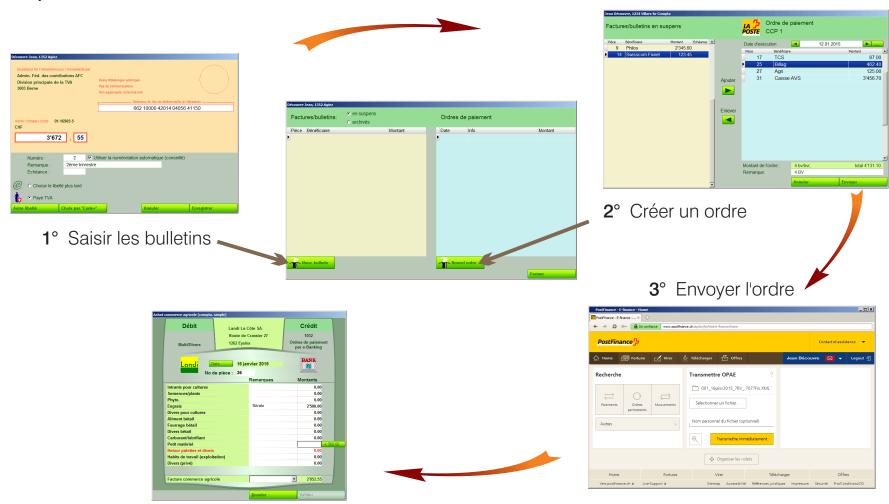
- A) Introduction
 - A1) Vue d'ensemble
 - A2) Activation initiale
- B) Saisie des bulletins
 - B1) Choix du bénéficiaire
 - B2) Saisie des informations complémentaires
- C) Préparation d'un ordre de paiement
- D) Remise de l'ordre de paiement à l'institut financier
- E) Comptabilisation des factures
 - E1) Comment procéder
 - E2) Comptabilisation d'écriture simpe
 - E3) Comptabilisation d'écriture «à détailler»
 - E4) Comptabilisation d'écriture multiple

Q) Annexes: Questions fréquentes

- Q01) Comptabilisation des écritures e-Banking?
- Q02) Faire des paiements quand la compta est chez le comptable ?
- Q03) Reconnaître les informations pertinentes sur les bulletins ?
- Q04) Scanner un bulletin qui a 2 lignes de codage?
- Q05) Payer des factures à des dates différentes ?
- Q06) Payer une facture en plusieurs fois?
- Q07) Les ordres permanents?
- Q08) Les payements récurrents ?
- Q09) Comment installer et configurer le stylo scanner «PayPen» ?
- Q10) Changer de compte une écriture e-Banking?
- Q11) Supprimer une écriture e-Banking?
- Q12) Modifier les coordonnées d'un fournisseur, ou le supprimer ?
- Q13) Effacer les fichiers «DTA» ou «XML» perimés ?
- Q14) Qu'en est-il de la sécurité?



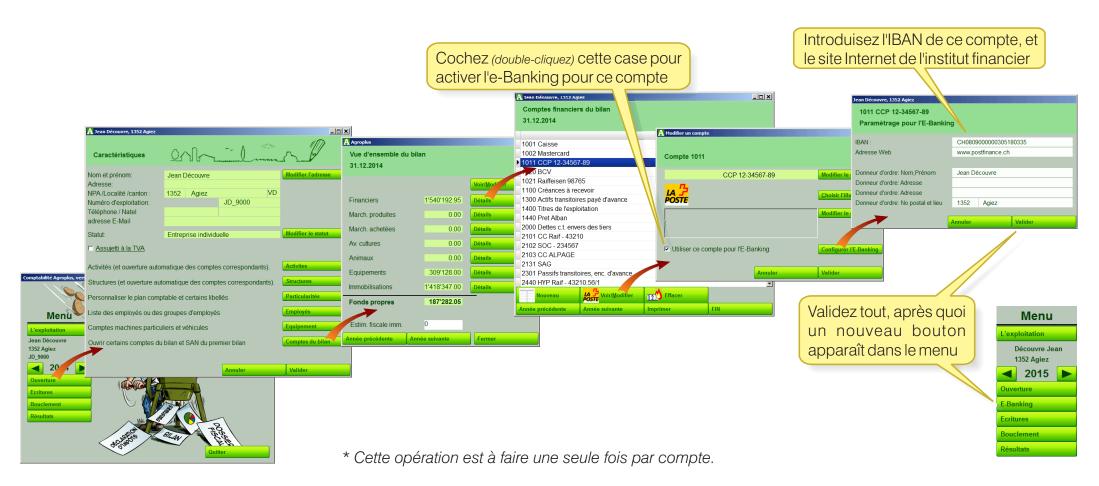
A1) Vue d'ensemble



4° Comptabiliser les cas particuliers



A2) Activation du compte à utiliser pour l'e-Banking*



Faites de même pour chaque compte, si d'autes sont utilisés pour l'e-Banking.



B) Saisie des bulletins

La saisie d'un bulletin comporte 2 étapes:

1° Le choix du bénéficiaire («B1» ci-après):

Il s'agit, soit de choisir un bénéficiaire connu du système* dans une liste, soit d'introduire les coordonnées d'un «nouveau» bénéficiaire.

* L'innovation majeure de l'e-Banking AGROPLUS est l'intégration d'une base de donnée des fournisseurs, avec leurs coordonnées. Chaque utilisateur peut contribuer à compléter cette base en faisant parvenir des bulletins exemples à AGROPLUS Software S.A.

2° Les informations complémentaires («B2» ci-après):

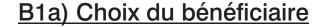
Il s'agit d'inscrire les informations suivantes:

- Le montant
- Le numéro de référence (uniquement pour les BVR, oranges)
- La communication éventuelle (uniquement pour les BV, roses)
- La date de paiement prévu (elle n'est pas obligatoire, elle permet simplement de classer les bulletins en attente en commençant par les plus «urgent»)
- Les données pour la comptabilisation (c.f. page B2)



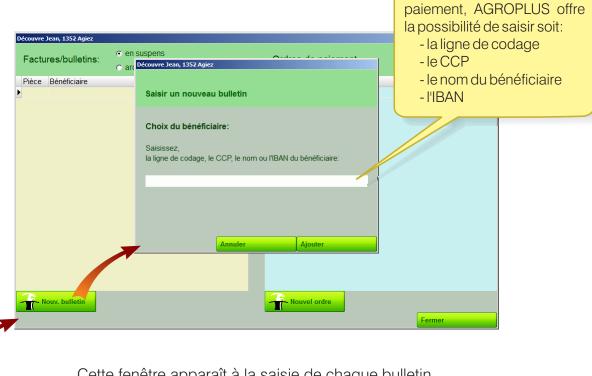


Pour choisir le bénéficiaire du



Menu

Découvre Jean 1352 Agiez **2015**



Cette fenêtre apparaît à la saisie de chaque bulletin.

La préférence pour saisir la ligne de codage, le CCP, le nom ou l'IBAN, dépend du type de bulletin et de la façon de saisir.

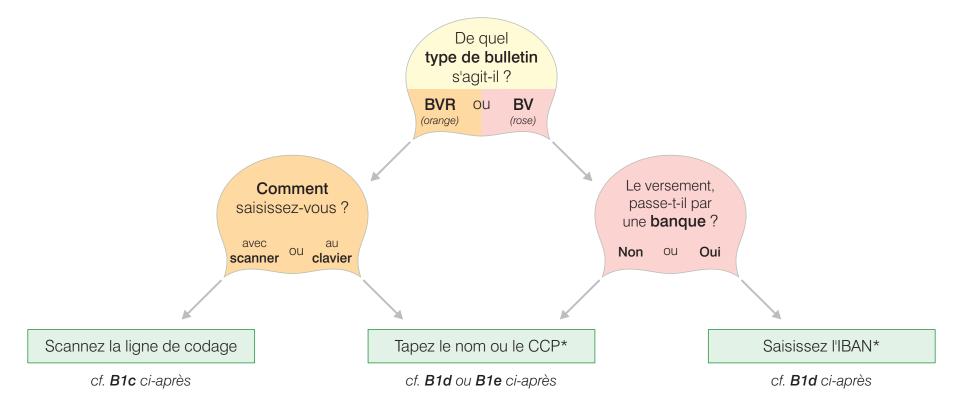
Les différents cas de figures sont présentés à la page suivante.



B1b) Procédure, selon le type de bulletin

Quelles informations saisir pour être efficace?

A l'usage, chacun trouvera la procédure qui lui convient le mieux pour saisir rapidement ses bulletins. Pour commencer, voici le système déductif optimum:

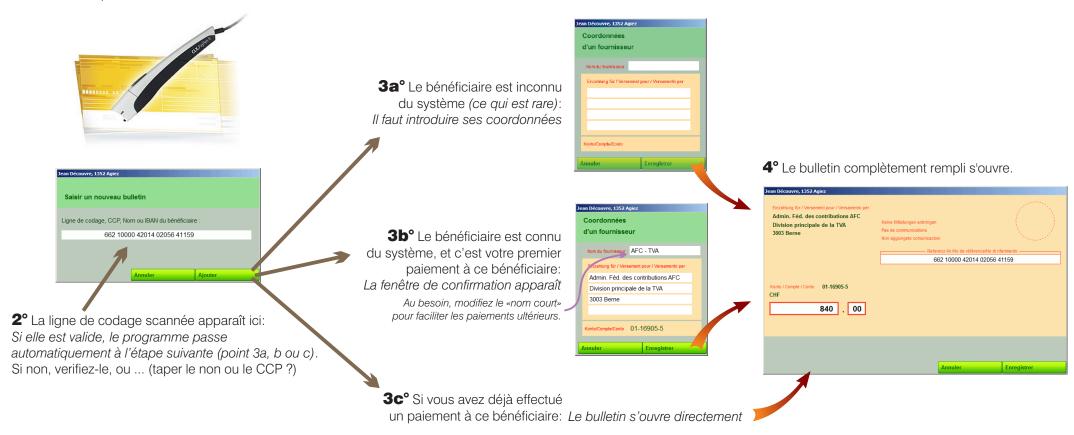


^{*} En fait, un fragment du nom ou le début du nom ou de l'IBAN suffit pour tous les bénéficiaires qui figurent déjà dans le programme.



B1c) Saisie en scannant la ligne de codage

1° A l'aide d'un scanner (stylo ou souris), scannez toute la ligne de codage d'un BVR (orange). Par exemple: 402>00006621000042014 0405641150+ 0101169055>





B1d) Saisie avec le CCP, l'IBAN ou le nom de bénéficiaires connus du système



1° Tapez ici les premiers caractères du CCP, de l'IBAN ou du nom du bénéficiaire



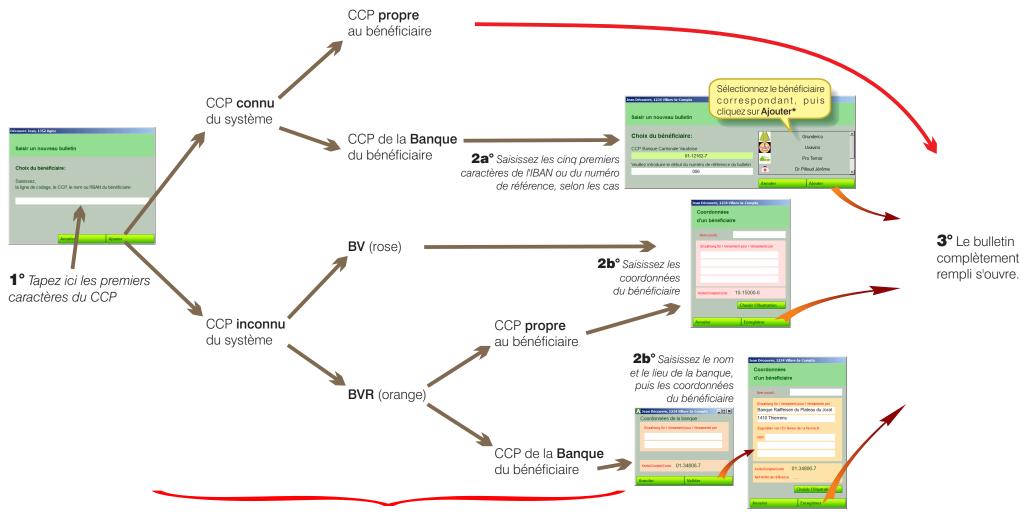
2a° Le programme affiche automatiquement la liste des bénéficiaires dont le nom ou l'IBAN contient ces lettres ou chiffres



3° La suite est similaire aux points 3b et 3c de la page précédente.



B1e) Saisie avec le CCP



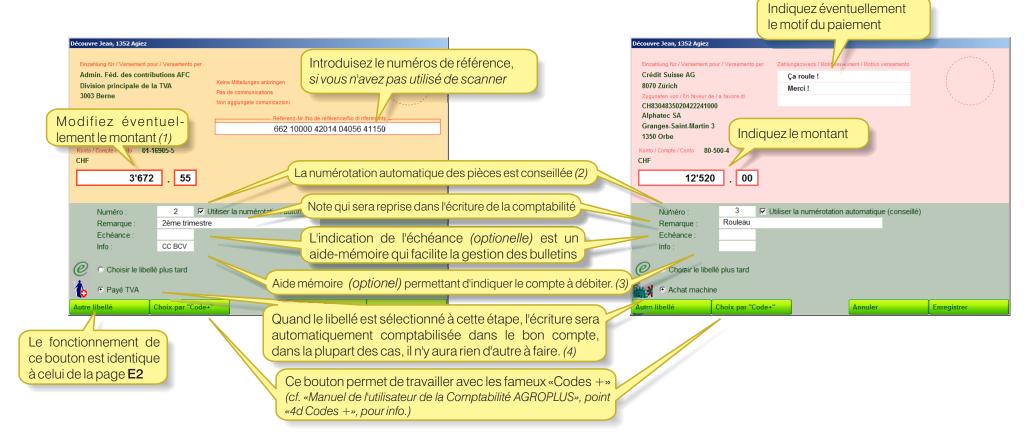
Ce processus est automatique

^{*} Si aucune proposition n'est faite par le programme, saisissez l'IBAN complet ou les cinq premiers caractères du numéro de référence, puis cliquez sur **Ajouter**.



B2) Saisie des informations complémentaires

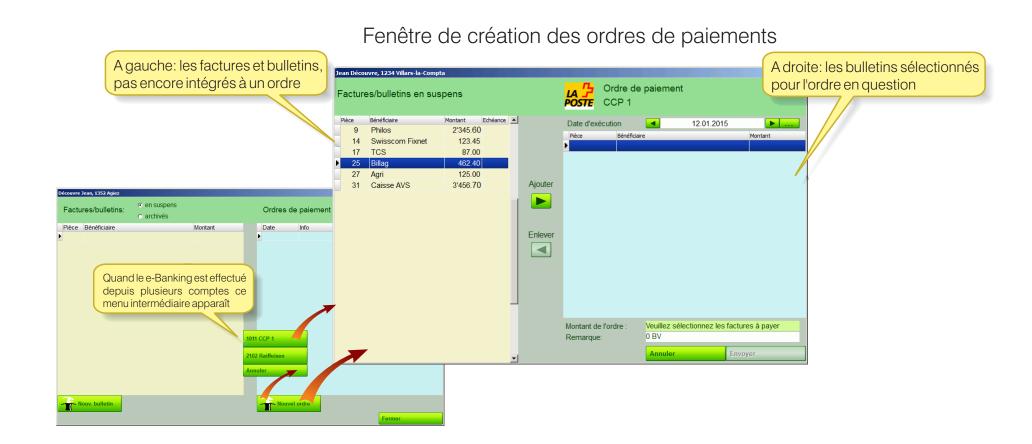
Informations relatives au paiement ou à la comptabilité:



- 1) Par exemple, pour s'octroyer un escompte.
- 2) Cette case apparaît si la coche «Numéroter les pièces comptables» est activée dans le bouton «Saisie» du menu «Ecritures». Si c'est le cas, la numérotation des pièces e-Banking est la même que celle des autres pièces de la comptabilité. Cependant, il est possible de désactiver la numérotation automatique des pièces e-Banking, indépendement de la compta elle-même, e décochant cette case (cependant ce n'est pas recommandé de la faire).
- 3) Ce champ apparaît seulement quand plusieurs comptes sont paramétrés pour l'e-Banking.
- 4) De plus, le libellé sélectionné ici pour ce bulletin sera automatiquement proposé lors de la saisie du prochain bulletin pour le même bénéficiaire.

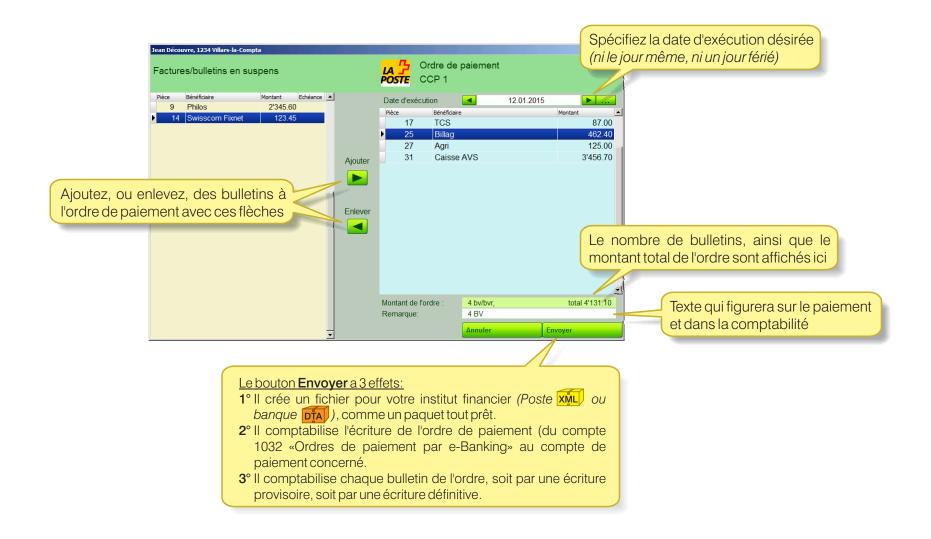


C1) Création d'un ordre de paiement





C2) Création d'un ordre de paiement (suite)





D1) Transmission d'un ordre de paiement à l'institut financier

La manière de transmettre un ordre de paiement varie d'un institut financier à l'autre. (Les pages **D2** et **D3** en présentent deux exemples.)

Néamnoins, la procédure comporte les étapes suivantes:

- 1° Connexion au site Internet de l'institut financier. par exemple par un clic sur le bouton correspondant:
- 2° Saisie des login et mot de passe, selon la méthode propre à l'institut financier.
- 3° Sélection du «paquet» concerné (un ordre = un paquet) dans le répertoire C:\Agroplus\ eBanking\ Les fichiers sont facilement reconnaissable. par exemple:



www.postfinance.ch

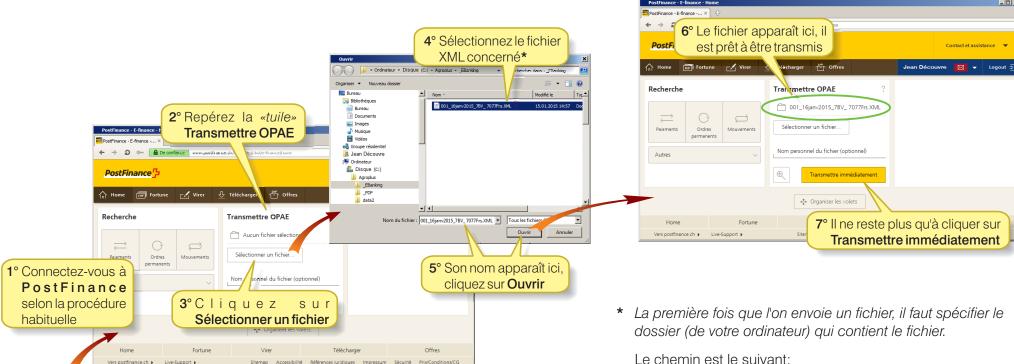
Remarque: A l'étape précédente, vous pouvez, créer plusieurs ordres avec des dates d'échéances différentes, et les envoyez en même temps à votre institut financier.



D2) Transmission d'un ordre de paiement à PostFinance

ww.postfinance.ch

Pour pouvoir transmettre des fichiers de paiement à PostFinance, la fonction **OPAE** doit être activée. (Reportez-vous aux instructions de PostFinance pour activer l'option OPAE, si elle n'est pas encore activée)



Le chemin est le suivant:

- > Ordinateur
 - > Disgue C:
 - > Agroplus
 - > eBanking

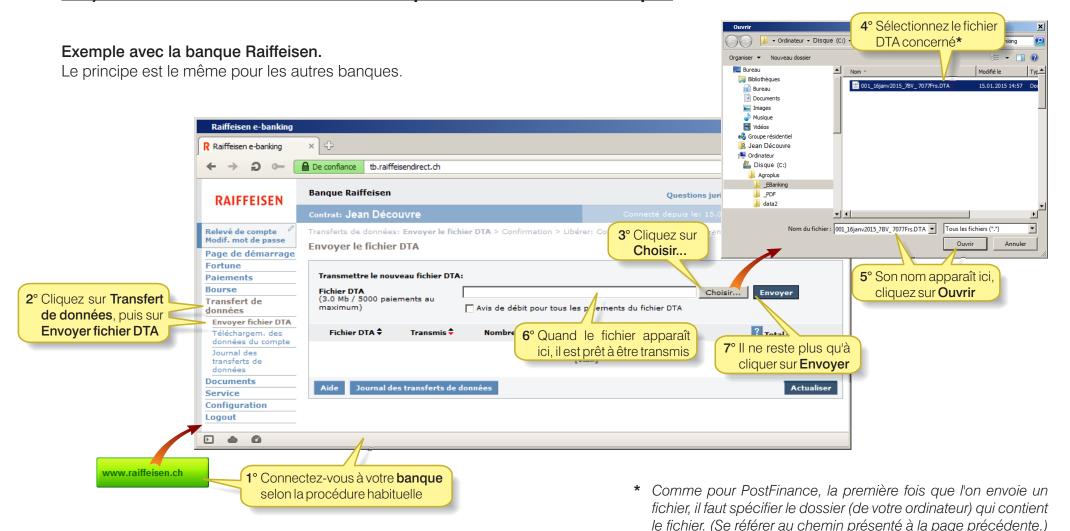
Le site PostFinance retiendra cet emplacement, et il ne sera plus nécessaire de l'indiquer les prochaines fois.



Le site de la banque retiendra cet emplacement, et il ne sera plus

nécessaire de l'indiquer les prochaines fois.

D3) Transmission d'un ordre de paiement à une banque

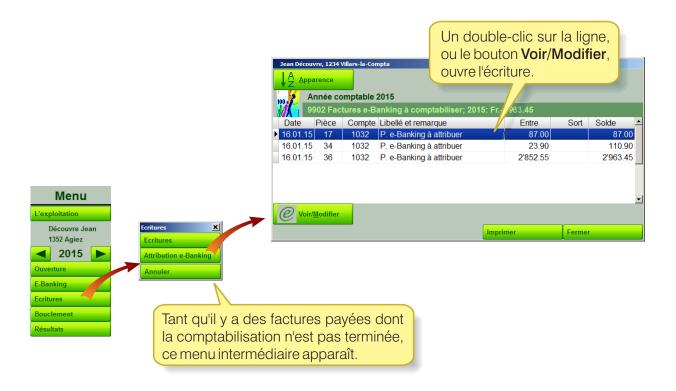




E1) Comptabilisation des écritures: Comment procéder

Pour la majorité des bulletins, vous avez déjà choisi un libellé simple (sans *) au moment de la saisie (voir page B2): il n'y a rien d'autre a faire !

Pour les autres cas, le menu suivant permet de terminer le travail de comptabilisation:

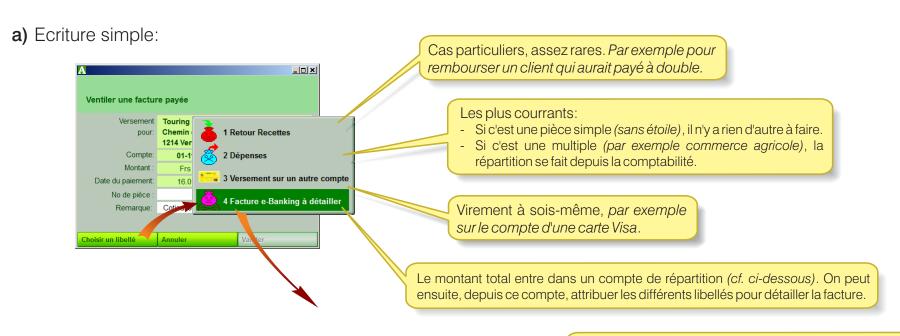


De là:

- Ecriture simple: attribuer un libellé (cf. page E2)
- Ecriture «à détailler»: saisir les écritures de détail (cf. page E3)
- Ecriture multiple: répartir le détail (cf. page **E4**)



E2) Comptabilisation des écritures: Ventilation d'une écriture simple



b) Ecriture «à détailler»:



Le compte de répartition est le **9913**. A utiliser par exemple pour une facture annuelle importante de travaux par tiers qui doit être détaillée dans la comptabilité. (cf. page **E3**)

A utiliser lorsque la pièce multiple habituelle «Commerce agricole» n'est pas assez détaillée.* Le fonctionnement est identique à l'option précédente, mais le compte de répartition est ici le **9915**.

^{*} Par exemple pour un candidat à la maîtrise agricole qui doit réaliser un bouclement analytique.



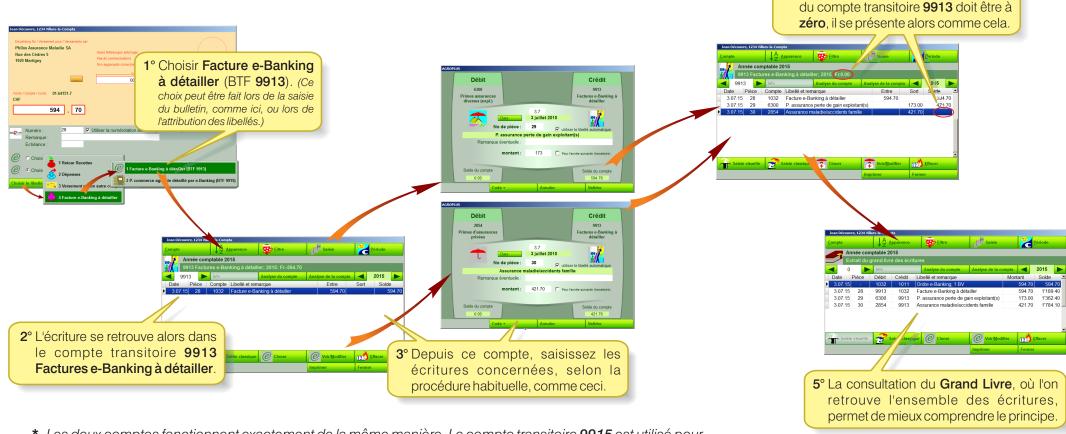
4° Une fois les écritures saisies, le solde

E3) Comptabilisation des écritures: Ventilation d'une écriture «à détailler»

Il arrive parfois qu'un bulletin de versement correspond à plusieurs écritures comptables.

On passe alors par l'un des comptes transitoires 9913 ou 9915.*

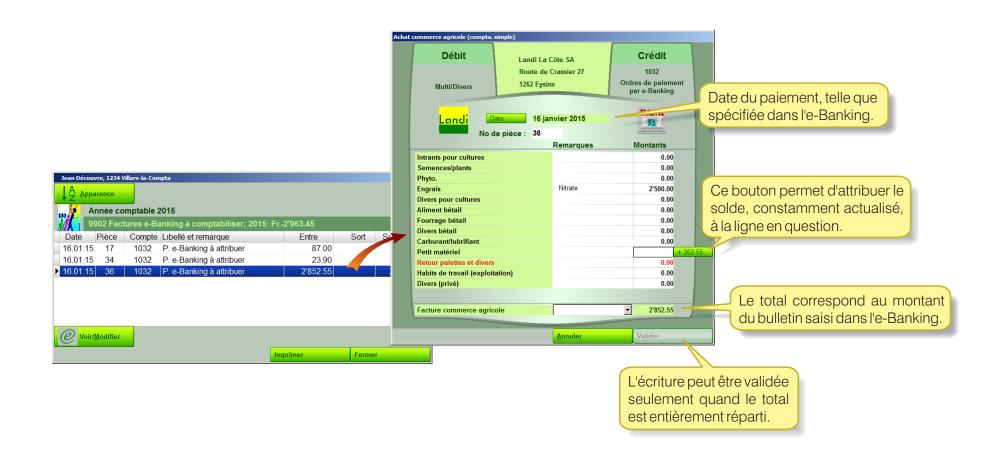
Exemple ici avec une prime d'assurance concernant deux écritures comptables distinctes.



* Les deux comptes fonctionnent exactement de la même manière. Le compte transitoire **9915** est utilisé pour les achats dans les commerces agricoles. Tandis que le compte transitoire **9913** est utilisé pour tous le reste.

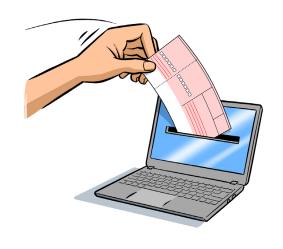


E4) Comptabilisation des écritures: Ventilation et répartition d'une écriture multiple





Q) Annexes: Questions fréquentes



- Q01) Comment fonctionne exactement la comptabilisation des écritures e-Banking?
- Q02) Comment faire des paiements lorsque ma compta est en traitement chez mon comptable ?
- 203) Comment reconnaître les informations pertinentes des différents bulletins?
- Q04) Comment scanner un bulletin lorsqu'il y a 2 lignes de codage?
- Q05) Comment payer des factures à des dates différentes?
- Q06) Comment payer une facture en plusieurs fois?
- Q07) Comment traiter les ordres permanents?
- Q08) Comment traiter les payements récurrents ?
- Q09) Comment installer et configurer le stylo scanner «PayPen» ?
- Q10) Comment changer de compte une écriture payée par e-Banking?
- Q11) Comment supprimer une écriture lié à un paiement e-Banking?
- Q12) Comment modifier les coordonnées d'un fournisseur, ou le supprimer?
- Q13) Comment effacer les fichiers «DTA» ou «XML» qui ont été utilisés ?
- Q14) Qu'en est-il de la sécurité?



Q01) Comment fonctionne exactement la comptabilisation des écritures e-Banking?

Après l'envoi de l'ordre de paiement, le compte 1032 se présente comme ceci:



Cette illustration permet de comprendre la prise en compte des écritures, selon que le libellé ait été attribué, ou non, lors de la saisie du bulletin.

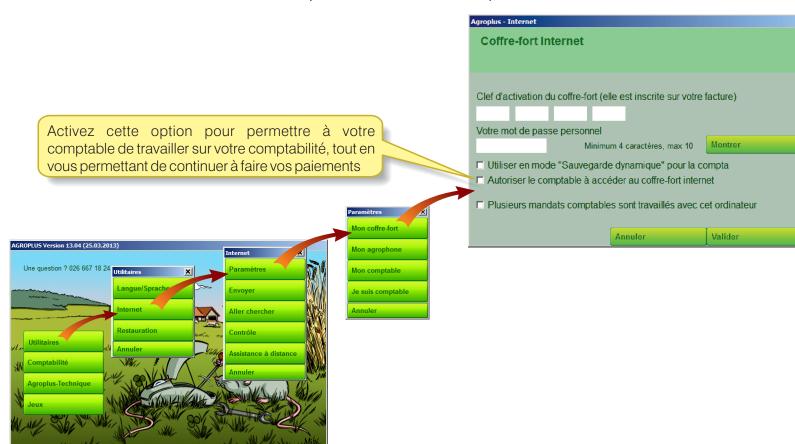
Cependant, et bien que l'attribution des libellés puisse se faire dans ce compte, il est plus pratique de le faire dans le 9902.

AGROPLUS



Q02) Comment faire des paiements lorsque ma compta est en traitement chez mon comptable ?

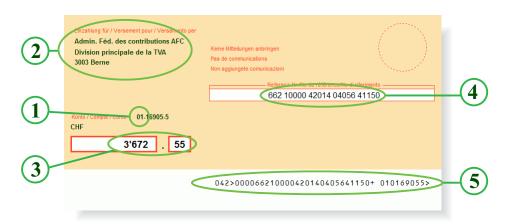
R02: En utilisant le Coffre-Fort AGROPLUS avec l'option «Autoriser le comptable a accéder au coffre-fort Internet»





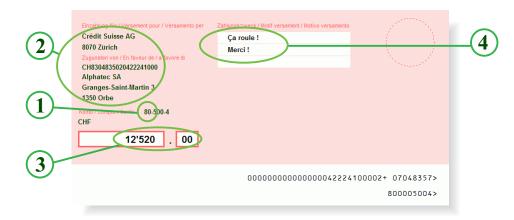
Q03) Comment reconnaître les informations pertinentes des différents bulletins ?

Bulletins oranges (BVR)



- Leur CCP commence toujours par «01-»! 1
- Ils comportent les éléments suivants:
 - Les coordonnées du bénéficiaire (Il n'y a jamais d'IBAN)
 - Le montant
 - Le numéro de référence*
 - La ligne de codage**
- * Lorsque le bénéficiaire passe par une banque, la banque identifie le bénéficiaire grâce aux 6 premiers chiffres du numéro de référence.
- ** Les chiffres de la ligne de codage contiennent à la fois le montant, le numéro de référence, et le no de CCP du bénéficiaire ou de sa banque.

Bulletins roses (BV)



- Leur CCP ne commence jamais par «01-»!
- Ils comportent les éléments suivants:
 - Les coordonnées du bénéficiaire
 (L'IBAN est obligatoire si le bénéficiaire passe par une banque)*
 - Le montant

- 3
- Le motif du paiement (si nécessaire)



* Par contre, l'IBAN est superflu lorsque le bénéficiaire a son propre numéro de CCP, et ne passe donc pas par une banque, comme dans l'exemple ci-contre.





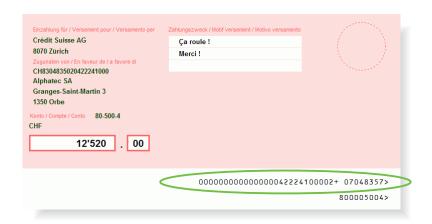
Samuel STAUFFER _Cie



Q04) Comment scanner un bulletin lorsqu'il y a 2 lignes de codage ?

R04: Il suffit de scanner la première ligne, et c'est tout!

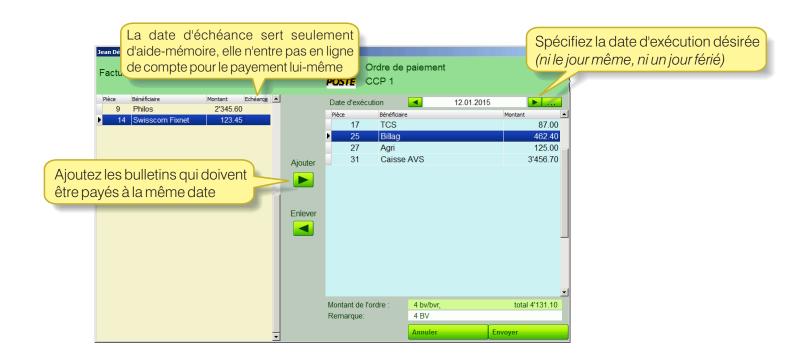
Le programme lit le no de clearing dans cette ligne, et une base de données intégrée lui permet de retrouver automatiquement le no de CCP correspondant, qui est inscrit sur la seconde ligne.





Q05) Comment payer des factures à des dates différentes ?

R05: Faites un ordre différent pour chaque date de paiement





Q06) Comment payer une facture en plusieurs fois ?

R06: Clonez tout simplement le bulletin!

Exemple avec une facture de 1'800 francs que l'on souhaite régler en deux fois:

1° Saisissez le bulletin normalement 3° Modifiez le bulletin cloné Introduisez le montant de 1234 lei ou là Clonez le bulletin votre **premier** accompte Introduisez le montant de Ordres de paiement votre second accompte Montant échéance 462.40 Caisse AVS VD 3'456.70 Landi La Côte 2'852 55 Les deux bulletins sont prêts Ordres de paiement Montant échéance 57.00 Cliquez sur ce bouton 27 Agri Journal 125.00 pour dupliquer le bulletin 34 Betty Bossi

Ils peuvent être intégrés à des ordres de payement différents



Q07) Comment traiter les ordres permanents?

R07: Placez les ordres de payement permanents directement sur le site de l'institut financier (PostFinance / banque), et dans la comptabilité, introduisiez les écritures comme des écritures ordinaires.

Comme ici, sur le site de PosteFinance, par exemple:





Q08) Comment traiter les paiements récurrents ?

R08: Clonez tout simplement les bulletins récurrents!

Comme ceci:





Q09a) Comment installer le stylo scanner «PayPen» ?



R09a: Téléchargez et installez la dernière version du logiciel CLX PayPen:

- Allez sur le site www.crealogix.com
- Sélectionnez «Service Client»
- Au milieu de la page, cliquez sur «Téléchargements»
 Ou allez directement à la l'adresse www.crealogix.com/fr/service-client/telechargements
- Dans «Catégorie», cochez «Stylos optiques» (ou ScanMouse)
- Dans «Produit», cochez le nom de votre stylo (ou de votre ScanMouse)
- Dans «Systèmes d'exploitation», cochez la version de Windows qui est installée sur votre ordinateur
- Sous «Téléchargements pour votre produit», à droite, cliquez sur la flèche turquoise qui se trouve sous «Télécharger»
- Finalement, cliquez sur le bouton «Exécuter», puis suivez les instructions
- Quand il est demandé de choisisr le logiciel de paiement, sélectionnez «AGROPLUS»



Q09b) Comment obtenir des informations et de l'aide pour le stylo «PayPen» ?

R09b: La référence pour l'utilisation et les éventuels problèmes rencontrés dans l'emploi, la configuration et l'utilisation des PayPen et ScanMouse, reste l'excellent service client de Crealogix, leur fabricant.

Il est possible d'y accéder de différentes manières:



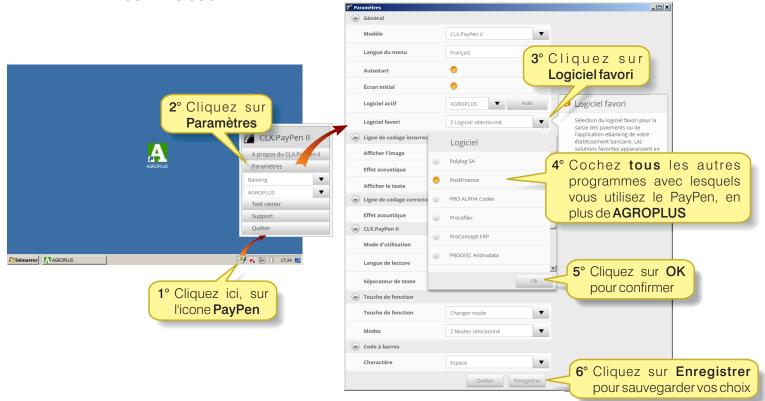
On y trouve des manuels d'utilisation, des réponses aux questions fréquentes, ainsi que des conseils sur les éventuels conflits avec les anti-virus ou autres programmes.



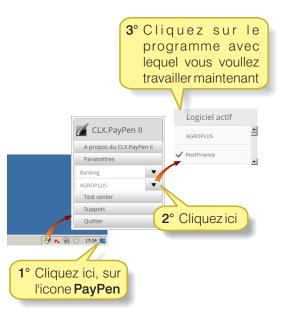
Q09c) Comment configurer le stylo «PayPen», si vous l'utilisez avec plusieurs programmes ?

R09c: Il faut d'abord définir chacun des programmes avec lequel le PayPen sera utilisé,

comme ceci:



R09d: Puis, durant l'utilisation, indiquez au PayPen chaque fois que vous passez d'un programme à l'autre, comme cela:

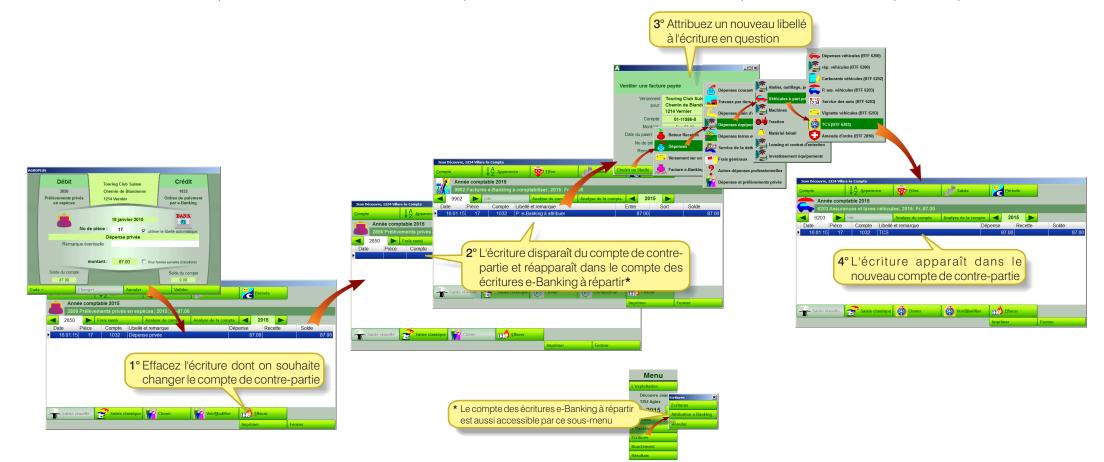




Q10) Comment changer de compte une écriture payée par e-Banking?

R10: Effacez l'écriture, et attribuez-lui un nouveau libellé.

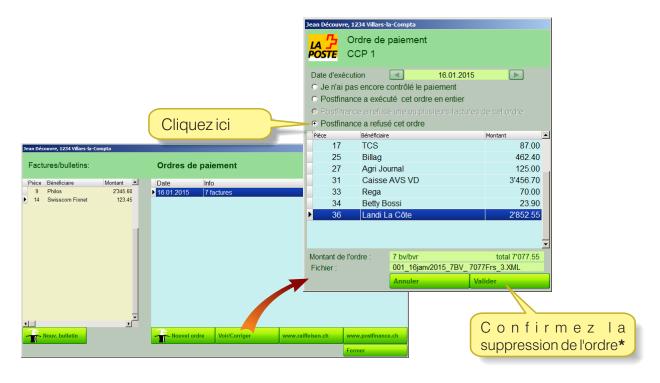
Exemple avec la cotisation au TCS qui aurait malencontreusement été placée dans les dépenses privée:





Q11) Comment supprimer une écriture lié à un paiement e-Banking?

R11: Supprimez l'ordre comme suit:

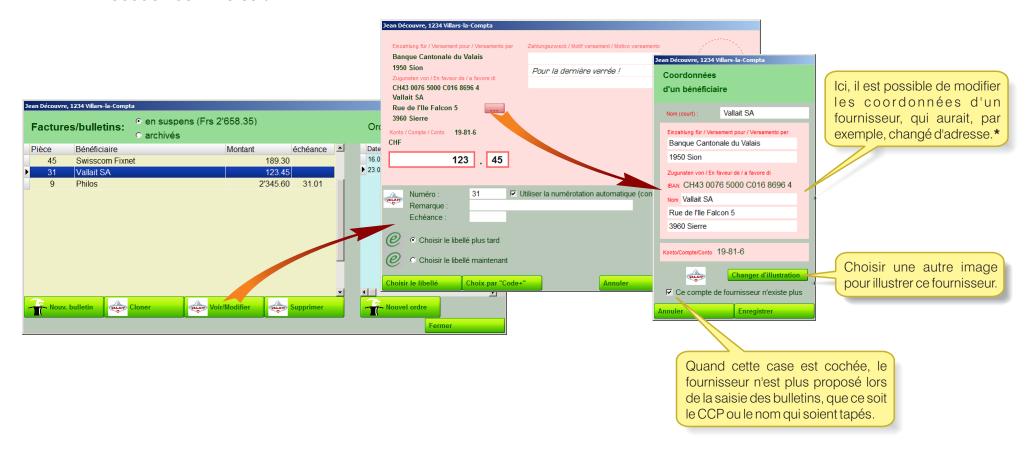


* Les écritures concernées sont supprimées. Les bulletins inclus dans cette ordre retournent dans la liste des bulletins en suspens, et peuvent être inclus dans un nouvel ordre.



Q12) Comment modifier les coordonnées d'un fournisseur, ou le supprimer de la liste?

R12: Procédez comme suit:



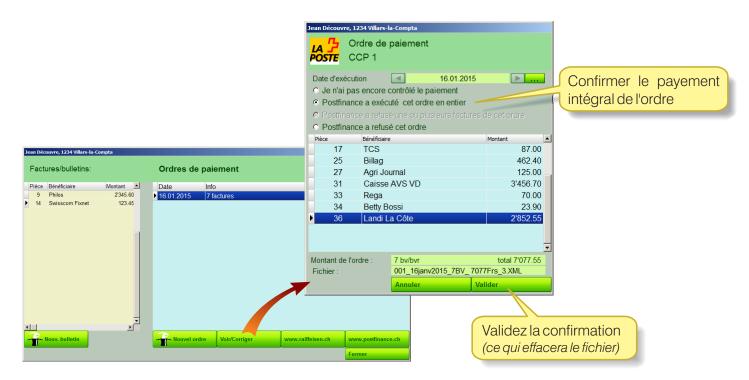
^{*} Quand un fournisseur change de CCP ou de banque, il faut considérer qu'il s'agit d'un nouveau bénéficiaire. C'est-à-dire qu'il faut créer un nouveau bénéficiaire, avec le nouveau CCP et/ou la nouvelle banque, lors de la saisie du BVR/BV. Si l'ancien CCP ou l'ancienne banque ne sont plus du tout valables: supprimer l'ancien bénéficiaire en cochant la case «Ce compte de fournisseur n'existe plus».



Q13) Comment effacer les fichiers «DTA» ou «XML» qui ont été utilisés ?

R12: Ils sont automatiquement effacés par le programme, 2 mois après la date d'échéance !

Si vous le désirez, vous pouvez effacer un fichier DTA ou XML dès qu'il a été exécuté par la poste ou par la banque, avec le menu suivant.*



^{*} Bien entendu, cette opération est possible seulement lorsque la date de paiement désirée est déjà échue.

Q14) Qu'en est-il de la sécurité ?

R13: Le module e-Banking d'AGROPLUS prépare seulement les ordres de payements. La transaction, et par là sa sécurité, est assurée par l'institut financier (PostFinance ou banque)

Quelques conseils:

- Suivez scrupuleusement les indications l'institut financier
- Maintenez à jour vos logiciels (système d'exploitation [Windows], anti-virus, navigateur Internet, notamment).